

Aix-Luynes, le 1 février 2023.

Monsieur HUET-LAMNBING Cyril

Délégué Régional du Syndicat Pénitentiaire des Surveillants

Tel : 06 58 73 92 27

sps.di.pacacorse@gmail.com



À

Monsieur le Directeur de l'Administration Pénitentiaire

LETTRE OUVERTE

Objet : Problématiques sur la gestion des recyclages ESP

Monsieur le Directeur,

Nous attirons votre attention sur la Formation des ESP dans l'Administration Pénitentiaire.

En effet, pour faire partie des ESP, les agents sont sélectionnés et suivent une formation spécifique, une fois validés et ayant répondu aux exigences de cette formation très complète, il leur ait demandé de subir un recyclage bpt/ti tous les deux ans.

Notre Organisation Syndicale pense que ce fonctionnement est une perte de temps pour nos personnels mais aussi une perte considérable d'argent pour l'Administration pénitentiaire.

Monsieur le Directeur, la Gendarmerie Nationale et la Police Nationale ne pratiquent pas de tel recyclages et encore moins soumis à validation tous les deux ans.

Ils sont pourtant largement mieux formés et bien plus expérimentés en termes de sécurité intérieure sur la voie publique. Pourquoi ne pas suivre ce modèle qui fonctionne chez eux.

De plus, ce fonctionnement crée des manques d'effectifs pendant ces périodes et par la même occasion entraîne une surcharge considérable de travail et des impossibilités d'effectuer certaines missions de sécurité. Mobiliser les ISP et les MSP avec ces formations non adaptées mets à mal nos personnel, ils ne peuvent plus faire de formations initiales.

.../...

Aujourd'hui, il nous faut former les agents EJ aux modules complémentaires permettant de devenir ELSP, sachant qu'à la fin de l'année 2023 ils devront tous être formés. Devant toutes ces problématiques concernant les ESP, le Syndicat Pénitentiaire des Surveillant(e)s propose des évolutions indispensables pour la pérennité de nos équipes ESP. Pour notre Organisation Syndicale, une formation continue semble plus adaptée, cela permettra de faire monter en compétences nos effectifs de manière plus assidue, le tout appuyé par un planning de formations annuel. Il est nécessaire d'acquérir des MSP/ISP dans chaque établissement. Cela permettra de mieux organiser les planifications de missions tout au long de l'année. La débrouille de dernière minute, ça va 5 minutes.

De plus, l'Administration Pénitentiaire s'y retrouvera en faisant des formations continues directement en établissement, il n'y aura plus tous ces frais liés à ces recyclages (hôtel, frais de repas et frais de route) multiplié par autant avec autant d'avances de frais contraints aux agents.

Monsieur le Directeur de l'Administration Pénitentiaire, pour notre Organisation Syndicale, il est important de traiter cette problématique sans délai afin de faire améliorer les conditions non adaptées en termes de formations dédiées aux ESP.

Ne doutant pas de votre attention, nous vous prions, Monsieur le Directeur, de bien vouloir recevoir l'assurance de notre engagement les plus dévoué.

Mr HUET-LAMBING Cyril

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a horizontal line and a vertical stroke extending downwards.